



Revente d'une maison après un divorce

Par **somon**, le **27/05/2008** à **15:39**

bonjour, je suis divorcée depuis le 11/06/2004 ,mon ex mari m'a racheté la part de la maison évaluée à 152000 euros . peut il la revendre plus cher aujourd'hui sans me donner la différence. MERCI

Par **jeetendra**, le **27/05/2008** à **20:00**

bonsoir, il vous a racheté votre part, s'il il revend la maison en réalisant une plus value ce sera pour lui et c'est logique puisque financièrement vous avez été désintéressé de votre part sur la maison en question en récupérant 152000 euros, cordialement